

Max-Auguste Dufrénot

Visages d'Afrique
dans la Caraïbe

Tome 2

L'utopie refondatrice



Introduction

Ce tome est le second recueil d'une série d'émissions que j'ai effectuées sur la télévision privée KMT en Martinique pendant plus d'une dizaine d'années. Ces émissions n'ont pas laissé indifférents mes compatriotes ; nombreux sont ceux qui ont attendu chaque semaine « Visages d'Afrique » sur leur petit écran. D'autres, bien sur, aux prises avec leur subconscient d'où émanait un fort sentiment de refoulement de leur composante africaine, allaient jusqu'à traiter la télévision de télévision confessionnelle, pour minimiser dans leur tête la portée de ces apports culturels ; et les émissions étaient taxées d'africanoïdes hilarantes ; nous, nous étions contents de leur réaction ; en effet grave eut été un silence signe d'une indifférence à l'égard de leurs composantes ; au contraire, ils s'exprimaient, et cela signifiait à mes yeux que le message passait puisqu'il les bouleversait.

J'ai décidé de transcrire sur papier la majeure partie de mes émissions ; évidemment, il ne s'agit pas de

reproduction mot à mot ; parfois, nous avons regroupé l'esprit et le contenu de plusieurs émissions.

Le premier tome renfermait des émissions d'appoint du savoir que nous ont amené ceux qui ont écrit notre histoire ; nous en avons apporté quelques rectifications, fruit de notre grande connaissance du nanan de la matrice africaine et de notre expérience personnelle de dix-sept années sur le terrain.

Le tome 1 s'intitulait :

« Nos aïeux venus d'Afrique, ce qu'ils nous ont transmis, Voilà l'histoire »

Il est composé de quatre fascicules :

- 1- Qui étaient-ils nos aïeux ?
- 2- Survivances africaines aux Antilles.
- 3- Le créole.
- 4- L'aire culturelle afro-caraïbe.

Ce tome 2 répond à un souhait d'Aimé Césaire ; si l'on peut dire que le tome 1 voulait étayer une observation de Césaire dans le Cahier d'un retour au pays natal : « Cette foule si étonnamment passée à côté de son cri » ; le second tome essaie de répondre à un souhait émis par Césaire cinquante ans après la sortie du Cahier : « Il faut à ce peuple une utopie refondatrice »

Fascicule 5

Le mythe de l'infériorité des noirs

L'utopie doit servir à combattre des idées dégradantes, ou déprimantes, ou contraires à la santé mentale d'un individu ou d'une population.

Notre référent national Aimé Césaire, qui avec Senghor et Damas ont inventé le concept de négritude, ont agi dans une période où le noir était vraiment considéré comme de race inférieure. Les travaux effectués par des chercheurs, et les exposés divers ayant fait leur chemin dans les esprits de par le monde, l'infériorité du noir ne pose plus problèmes, aux noirs principalement.

Mais il y a une exception à cette règle ; en effet, quand nous lisons le « Cahier du retour au pays natal », l'auteur constate, « cette foule si étonnamment passé à côté de son cri. ». Il constate donc, en traduisant en argot, que ces gens marchent à côté de leurs pompes. Or, le centre de l'équilibration se situe dans le cerveau, plus exactement dans le cervelet ; donc Césaire veut dire que ces gens ont un problème dans la tête. En effet,

ils sont aux prises avec le refoulement dont nous allons parler plus loin.

Pour résumé, pour les populations antillaises francophones, le noir n'est pas bon. Comment se nourrit ce préjugé ?

1

Il y a d'abord des critères religieux dont le principal est la fameuse malédiction de Cham.

La **Malédiction de Cham**, qui porte en réalité sur son fils Canaan, est un épisode biblique au cours duquel Canaan est maudit par Noé, son grand-père, pour une faute commise par Cham son père. Ce récit, qui évoque en quelques versets la personnalité des pères des 70 nations qui ont, selon la Bible, composé l'humanité, a connu diverses exégèses. Certaines ont eu des répercussions historiques, leurs auteurs ayant voulu y voir une caution religieuse à la dépréciation des peuples d'Afrique noire et à leur réduction en esclavage.

Récit biblique et exégèses



Le Proche-Orient ancien vu par les anciens Israélites ; la Table des nations (reconstituée d'après l'hypothèse documentaire).

Le récit biblique de la malédiction se situe à la suite de la conclusion du Déluge. Après avoir été assuré par Dieu qu'il n'y aurait plus d'extermination de ce qui vit sur terre par les eaux, et avoir reçu le signe de l'alliance nouvelle établie par Dieu avec les hommes, l'arc en ciel, Noé, sort de l'arche avec ses trois fils, Sem, Cham et Japhet.

Après quoi, la Bible nous raconte au verset 9 :

« 20. Noé commença à cultiver la terre, et planta de la vigne.

21. Il but du vin, s'enivra, et se découvrit au milieu de sa tente.

22. Cham, père de Canaan, vit la nudité de son père, et il le rapporta dehors à ses deux frères.

23. Alors Sem et Japhet prirent le manteau, le mirent sur leurs épaules, marchèrent à reculons, et couvrirent la nudité de leur père ; comme leur visage était détourné, ils ne virent point la nudité de leur père.

24. Lorsque Noé se réveilla de son vin, il apprit ce que lui avait fait son fils cadet.

25. Et il dit : **Maudit soit Canaan ! Qu'il soit l'esclave des esclaves de ses frères !**

26. Il dit encore : Béni soit l'Éternel, Dieu de Sem, et que Canaan soit leur esclave !

27. Que Dieu étende les possessions de Japhet, qu'il habite dans les tentes de Sem, et que Canaan soit leur esclave ! »

Après cet épisode, le chapitre 10 de la Genèse – la Table des peuples ou la Table des nations dans la tradition juive – détaille la descendance des fils de Noé et le peuplement de la terre. Les trois premiers fils de Cham, Kush, Miçrayim et Put peuplent l'Éthiopie, l'Égypte et l'Arabie respectivement. Quant à Canaan, ses descendants occupent le « pays de Canaan », terre qui sera ultérieurement offerte par Dieu à Abraham, un Hébreu, donc un descendant de Sem.

Ce sont ces arguments qui ressortent de la bouche de certains compatriotes chez qui a été créé une peur

d'autant plus bleue qu'injustifiée par le processus d'exploitation des nègres depuis l'esclavage jusqu'à la colonisation.

Exégèses antiques de la sagesse juive

Le texte biblique est énigmatique sur plusieurs points : la nature de l'acte de Cham et la raison du transfert de la malédiction sur Canaan, outre la raison d'insérer un récit qui, à contre-courant des versions sumériennes, babyloniennes, etc. du Déluge, montre le survivant du Déluge dans une situation des plus embarrassantes.

Les premières traductions araméennes (Targoum Onkelos) et grecques (Septante) de la Bible n'apportent aucune indication supplémentaire par rapport au texte massorétique, tant sur le premier point que le second ; une des interprétations les plus proches du texte avancées pour élucider la nature de l'acte de Cham, tant par la tradition rabbinique que par le Livre des Jubilés et Flavius Josèphe, est que ce dernier manqua non seulement de respect à son père en ne recouvrant pas sa nudité, mais rendit en outre publique sa déchéance, ajoutant l'insulte à l'injure.

Une autre ligne d'interprétation classique est que Cham ne se contenta pas de découvrir la nudité de son père. La perversion en question aurait pu être une relation sexuelle avec la femme de Noé, « découvrir la nudité de son père » signifiant, dans Lévitique 18 :9, coucher avec la femme de son père. Dans un débat entre

Rav et *Shmouel* sur la nature de la faute, l'un pense que Noé a été physiquement abusé par Cham, l'autre que Cham a castré son père. L'hypothèse de l'acte homosexuel apparaît également dans les traductions grecques postérieures à la Septante, d'Aquila, de Théodotion et de Symmaque, où le terme « voir » (Gen. 9 :22) n'est pas traduit par γύμνωσιν (*gumnôsin*), mais par ασχεμοσυνη (*aschemosune*), un mot désignant chez Paul les relations homosexuelles (encore que le terme ait pu n'être choisi que par rapport à la « nudité », sans autre connotation). Quant à la tradition de la castration, elle était également connue de Théophile d'Antioche et est admise comme une évidence dans plusieurs *midrashim* compilés en terre d'Israël, mais leur source semble bien être ce débat talmudique, qui n'a aucun équivalent dans les mythes sémitiques anciens, et semble avoir été déduit d'indications textuelles, notamment le fait qu'il n'est pas dit à propos de Noé qu'« il enfanta des fils et des filles » après Sem, Cham et Japhet, comme c'est le cas des autres patriarches bibliques.

Quant à la question de savoir à qui s'applique la malédiction, à l'exception d'un *midrash* qui la rapporte à l'ensemble des descendants de Cham, et interprète homilétiquement un verset d'Isaïe comme la rétribution de ses péchés, l'ensemble des traditions l'attribuent bien au seul Canaan (et ses descendants).

Quel que soit l'angle de lecture, on est donc assez éloigné d'un Canaan père d'une négritude asservie.

Exégèses paléochrétiennes et médiévale

S'il est certain qu'aucun texte coranique ne traite la malédiction de Cham, il semblerait que l'idée d'une justification de l'esclavage des noirs fondée sur celle-ci soit le fait d'une exégèse de théologiens musulmans sur les textes de la Bible ; des références ont également été trouvées dans des apocryphes et des écrits orientaux chrétiens, n'ayant aucune valeur doctrinale, c'est-à-dire, n'ayant jamais été retenus par le Magistère de l'Église.

Pour les musulmans, Noé est un prophète : les prophètes dans l'islam sont généralement non seulement dépeints dans les Hadiths comme d'une moralité exemplaire, mais aussi comme suivant la loi islamique avant même que Mahomet ne reçoive le Coran, leur foi ayant été déformée par leurs successeurs ou n'ayant pas été retranscrite. L'islam interdisant la consommation d'alcool, Noé n'aurait de ce fait pu s'enivrer comme le stipule la Torah. En lieu et place, la nudité de Noé est parfois expliquée comme la conséquence d'un coup de vent sur son manteau. Par ailleurs, les textes musulmans ne présentent pas non plus de malédiction sur aucun de ses fils.

Cependant, les premiers savants musulmans discutèrent de l'occurrence d'une malédiction de Cham et certain l'acceptèrent, la considérant comme manifeste du fait de la noirceur de la peau. Selon David Goldenberg, « nous trouvons dans les sources musulmanes que ce n'est pas Canaan qui a reçu la

malédiction de l'esclavage, mais Cham à sa place voir que Cham la reçoit en même temps que Canaan. Ainsi, par exemple, Tabari, citant Ibn Isaq, Masudi et Dimashqui : Cham apparaît si régulièrement comme le récepteur de la malédiction que le seul auteur arabe limitant la malédiction à Canaan que put trouver Gerhard Rotter est Yaqubi. Pour tous les autres, les descendants de Cham ont été mis en esclavage.

On trouve également des références à la malédiction de Cham dans des écrits d'Origène d'Alexandrie ou d'Ephrem le Syrien, mais qui ont plutôt une valeur d'édification des fidèles que de justification raciste : Origène était égyptien, et Ephrem syrien, et se savaient héritiers de Cham, au même titre que leurs fidèles. Dans ces sermons la référence à la couleur blanche ou noire a une valeur d'image édifiante : le blanc est ce qui est bon et pur, le noir est ce qui est mauvais et obscur. Cette sémantique a toujours existé dans les sermons des Pères de l'Église, c'est une façon de s'exprimer à l'époque ; ainsi, dans *la Cité de Dieu*, saint Augustin prétend avoir rencontré le peuple des Sciapodes – créatures mythiques possédant une jambe unique terminée par un pied gigantesque – qui bien que païens et paresseux, étaient sans nul doute meilleurs chrétiens que ses propre fidèles !

Mais au-delà de ces approches particulières, il faut retenir que beaucoup de Pères de l'Église ont

surtout vu dans ce passage une annonce prophétique de l'entrée des Justes (Japhet) dans la communauté chrétienne issue des peuples sémites (Sem).

Exégèses critiques et modernes

La tradition rabbinique propose dès le XIX^e siècle une réflexion sur la Malédiction de Cham plus orientée sur la société et le devenir de l'humanité. Le rabbin Samson Raphaël Hirsch, commente la Malédiction et montre comment elle illustre les relations entre parents et enfants : la perte de respect des nouvelles générations envers leurs pères est source de décadence et de malaise social. On trouve également un enseignement sur les mœurs personnelles : à l'instar de Cham qui est puni d'une peine d'esclavage, si l'on ne domine pas sa propre sensualité, on risque de devenir esclave de la matérialité. Enfin, le devenir des peuples est lié à des actes d'individus, et chacun a une responsabilité personnelle dans le développement de la société : trois frères d'extraction rigoureusement égale – sauvés du Déluge – sont à l'origine de civilisations très différentes en raison de leur conduite personnelle.

Pour les Catholiques, le personnage de Noé présente globalement plus d'intérêt que la malédiction elle-même. On rapproche traditionnellement le nom de Noé (*Noah*) du verbe *nâham*, consoler. Le Nouveau Testament présente le patriarche comme le consolateur de l'humanité et un exemple de vigilance

dans un monde incrédule. Cette idée de vigilance est à rapprocher de la vigilance du veilleur chrétien : celui qui se tient prêt pour le retour du Christ, celui qui se préserve de la tentation, et celui qui sait veiller dans la prière. Ainsi Noé est l'homme juste, qui annonce la justice de Dieu au monde, et préfigure le salut du monde par le baptême. Noé et le monde nouveau émergent du déluge comme le chrétien sort de l'épreuve du baptême ; dans les deux cas, ce qu'il y a de mal dans le monde antédiluvien, ou dans l'homme qui reçoit le baptême meurt par la noyade. À l'inverse, Cham incarne les mauvaises mœurs et Canaan les cultes interdits, vestiges mauvais du monde antédiluvien, qui s'opposent à la vigilance de Noé dès que celui-ci baisse la garde et s'enivre. La voie ouverte par Cham et Canaan est celle de l'esclavage, au sens de la soumission au péché.

Sens théologique de l'esclavage

Dans une approche littérale, c'est également au XIX^e siècle qu'émerge l'analyse de l'Ancien Testament par l'Hypothèse documentaire. À partir du verset 24 de Genèse 9, le nom de Cham n'est plus cité, mais celui de son fils Canaan : c'est Canaan qui est maudit. Les exégètes chrétiens pensent que peut-être dans le récit traditionnel antérieur aux versions manuscrites, le nom de Canaan figurait seul. La tradition judaïque a ensuite homogénéisé la généalogie de Noé pour retenir Sem, Cham et Japhet ; si l'on se réfère à une analyse du

texte selon l'Hypothèse documentaire le chapitre 9 et 10 de la Genèse sont un entrelacs de fragments du Document jahviste d'une part et à du Document sacerdotal d'autre part ; c'est probablement dans cette « archéologie littéraire » qu'il faut trouver la source de cette confusion.

Enfin, et toujours dans une pure approche littérale, le texte se réfère uniquement à une « **malédiction** de Canaan » qui ne couvre pas toute la descendance de Cham ; ainsi les trois autres fils de Cham, c'est-à-dire Koush, Misraïm et Pout, ne font l'objet d'aucune malédiction. Koush correspond en principe aux Éthiopiens, Misraïm aux Égyptiens et Pout aux Somaliens. Si l'on se réfère à une interprétation judaïque de la Table des peuples, la descendance de Canaan, objet de la malédiction va peupler le Pays de Canaan, qui correspond à l'Israël et au Liban actuel.

Il est très intéressant de noter que pendant le même siècle où se mena la lutte pour l'abolition de l'esclavage, les exégèses contemporaines de la Malédiction de Cham étaient très éloignées de ce débat. Ce constat renforce l'idée qu'il est assez invraisemblable que des religieux aient utilisé la Malédiction de Cham pour appuyer les arguments des partisans de l'esclavagisme.

De la propagation de la légende à la justification de l'esclavage



Gustave Doré,
La Malédiction de Canaan.

Toutefois, aucune référence n'est faite à la malédiction de Cham, pas même dans l'encyclique *Romanus Pontifex*, qui est parfois citée comme étant le seul document équivoque du magistère de l'Église catholique sur le sujet de l'esclavage. Il faut dire que dans la société féodale

occidentale, l'esclavage a presque disparu, remplacé par le servage, et ne touche pas la population noire.

Dans le monde musulman, l'esclavage et la traite des noirs, sont pratiqués de façon importante, mais justifiés par des raisons plus mercantiles que théologiques ; selon toute vraisemblance, il n'existe pas de justification religieuse de l'esclavage par les musulmans de la traite des noirs fondée sur la Malédiction de Cham.

Renaissance, Lumières et XIX^e siècle

En Europe, l'utilisation de la Malédiction de Cham comme justification de l'infériorité des peuples noirs et de la licéité de l'esclavage apparaît au XVII^e siècle. Il semblerait que la première apparition réelle du mythe ait

eu lieu dans les milieux protestants de Hollande. Ainsi, Georg Horn, en 1666, serait le premier à avoir proposé à l'Université de Leyde, une classification des races selon le modèle proposé par la Genèse de la descendance de Noé. De même, quelques années plus tard en 1677, Jean Louis Hannemann, s'appuyant sur un commentaire de la Genèse de Martin Luther, évoque dans un exposé fondamentaliste *Curiosum Scrutinium nigritudinis posterorum Cham i.e. Aethiopum* le fait que les Éthiopiens sont devenus noirs et esclaves à cause de la Malédiction de Cham. C'est donc dans le contexte d'un retour très littéral à la Bible, dans la mouvance de la Réforme protestante, que commence à se développer l'utilisation de la Malédiction de Cham comme instrument dialectique. Si on ne peut pas dire qu'il y en eut une utilisation fréquente dans ces Églises, surtout en Europe, on peut cependant dire qu'elle fut persistante jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Ainsi à titre d'exemple, le pasteur français Auguste-Laurent Montandon écrit en 1848 dans un ouvrage de catéchisme : « Il suffit de vous désigner les nègres pour vous rappeler à quel point la sentence de Noé s'est accomplie sur la postérité de Cham. »

Mais le mythe va prendre de l'ampleur et bénéficier d'un écho plus réel dans les États-Unis d'Amérique, au fur et à mesure que le phénomène de la traite des noirs s'amplifie. On se rend compte en fait que la Malédiction de Cham est également un objet de débat entre les partisans de l'esclavagisme et ceux de l'antiesclavagisme :

- En juin 1700, le juge Samuel Sewall de Boston, écrit : « C'est Canaan qui a été maudit trois fois, mais Cham n'a pas été mentionné. (...) Or les Noirs ne descendent pas de Canaan, mais de Kusch. »

- En 1762, un John Woolman avait, lui aussi, publié un traité dans lequel il montrait que l'exploitation de cette malédiction biblique pour justifier l'esclavage « est trop grossière pour être admise par l'esprit de quiconque souhaite sincèrement gouverner sa vie d'après des principes sensés ».

- En 1837, le révérend Théodore Weld, antiesclavagiste lui aussi, écrit dans un tract qui eut une diffusion importante : « la prophétie de Noé est le vade mecum qui accompagne tout le temps les esclavagistes, et ils ne s'aventurent jamais à l'extérieur sans elle ».

- Au milieu du XIX^e siècle, les partisans de l'esclavage, tels que John Fletcher ^[26] en Louisiane, ou Nathan Lord, président du collège de Dartmouth, enseignaient que le péché qui a provoqué la malédiction prononcée par Noé était un mariage interracial. Ils laissaient entendre que Caïn avait été également affligé d'une peau noire pour avoir tué son frère Abel, et que Cham avait péché en contractant un mariage interdit avec quelqu'un de la race de Caïn.

Dans la société américaine du XIX^e siècle, où le débat sur l'esclavage va en s'amplifiant jusqu'au point de devenir une des raisons de la Guerre de Sécession, l'argument religieux de la Malédiction de Cham est